



Qui et comment mandater pour un achat immobilier

Par **Brigit**, le **13/04/2011** à **10:19**

Bonjour,

J'envisage d'acheter un bien immobilier en France. Je suis peu présente en France (missions humanitaires à l'étranger).

J'aimerais savoir si / comment je peux mandater quelqu'un pour signer un compromis de vente ou autres documents et qui je peux mandater.

J'ai un fils majeur mais ce ne serait pas nécessairement lui (absence géographique).

Je vous remercie d'avance.

Meilleures salutations

Brigitte Goby